



103, Avenue Raspail – 94250 Gentilly
Tél : 01.47.40.81.50
ferco@ferco-experts.fr
www.ferco-experts.fr

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SA GOLD BY GOLD** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et principes comptables

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables retenues par votre société pour l'établissement des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 28 avril 2023

FERCO SAS
Commissaire aux Comptes

Fabien CHAPELLE
Commissaire aux Comptes associé

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

EXPERTISE COMPTABLE

•
AUDIT
•
CONSEIL

Pierre GERARD
Laurent BECUWE
Aurélien TRONEL

SA GOLD BY GOLD

111 AVENUE VICTOR HUGO PARIS 16

75116 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2022

Société d'expertise comptable
inscrite
à l'ordre des experts-comptables
Rhône-Alpes

Société de commissariat aux
comptes inscrite à la Compagnie
Régionale des Commissaires
aux Comptes de Lyon

SAS AU CAPITAL DE 440.000 €
778 149 716 RCS
SAINT-ETIENNE
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE
FR 18 778 149 716

GROUPE SECA

WWW.SECA-FOREZ.COM

SECA FOREZ

7 rue de l'Artisanat - BP 224
42390 VILLARS
Tél : 04 77 92 84 20
Fax : 04 77 92 84 29
Mail : contact@seca-forez.com

ARS

6 voie Jean Magniery
42420 LORETTE
Tél : 04 77 73 37 07
Fax : 04 77 73 07 05
Mail : contact@ars-conseil.com

ECCS

5 rue Jean Desjoyaux
42480 LA FOUILLOUSE
Tél : 04 77 30 18 90
Fax : 04 77 30 52 33
Mail : eccs@eccs-bm.fr

MEMBRE DU RÉSEAU
ABOLUCE
ALPES-ROUGE



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles				68 897.62	68 897.62	100.00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	358 800.00	41 000.00	317 800.00	106 235.21	211 564.79	199.15	
Créances rattachées à des participations	15.22		15.22	416 394.20	416 378.98	100.00	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières				349.00	349.00	100.00	
Total II	358 815.22	41 000.00	317 815.22	591 876.03	274 060.81	46.30	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements				1 127 000.07	1 127 000.07	100.00
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				988 772.17	988 772.17	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				197 690.78	197 690.78	100.00
	Autres créances	1 149 357.16		1 149 357.16	1 539 772.10	390 414.94	25.36
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	55 572.77	687.06	54 885.71	64 618.78	9 733.07	15.06	
Disponibilités	1 971 463.53		1 971 463.53	3 603 441.30	1 631 977.77	45.29	
Charges constatées d'avance (3)				59 586.17	59 586.17	100.00	
Total III	3 176 393.46	687.06	3 175 706.40	7 580 881.37	4 405 174.97	58.11	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)				77.72	77.72	100.00
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 535 208.68	41 687.06	3 493 521.62	8 172 835.12	4 679 313.50	57.25	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an 15.22

(3) Dont à plus d'un an 1 146 075.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 269 446)	269 446.20		269 446.20			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 792 113.18		2 792 113.18			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	26 944.62		26 944.62			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	377 624.33		283 758.17		93 866.16	33.08
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	279 180.17		201 644.64		480 824.81	238.45
Subventions d'investissement			5 485.48		5 485.48	100.00	
Provisions réglementées			174 561.67		174 561.67	100.00	
Total I	3 186 948.16		3 753 953.96		567 005.80	15.10	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques			2 143 100.00		2 143 100.00	100.00
	Provisions pour charges						
	Total III			2 143 100.00		2 143 100.00	100.00
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	218 896.65		250 170.60		31 273.95	12.50
	Concours bancaires courants	419.98		1 126.48		706.50	62.72
	Emprunts et dettes financières diverses	48 957.06		75 178.55		26 221.49	34.88
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 272.00		752 683.27		733 411.27	97.44
	Dettes fiscales et sociales	19 027.77		65 488.16		46 460.39	70.94
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes			110 815.32		110 815.32	100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)			972 906.58		972 906.58	100.00
	Total IV	306 573.46		2 228 368.96		1 921 795.50	86.24
	Ecarts de conversion passif (V)			47 412.20		47 412.20	100.00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 493 521.62		8 172 835.12		4 679 313.50	57.25	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

101 366.46 2 228 368.96

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises				6 799 714.26	6 799 714.26	100.00	
Production vendue de biens				7 562.65	7 562.65	100.00	
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET				6 792 151.61	6 792 151.61	100.00	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 460.56	4 747.53	1 286.97	27.11	
Autres produits				77.30	77.30	100.00	
Total des Produits d'exploitation (I)			3 460.56	6 796 976.44	6 793 515.88	99.95	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements				6 197 985.09	6 197 985.09	100.00	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				243 032.49	243 032.49	100.00	
Autres achats et charges externes *			59 512.61	288 033.27	228 520.66	79.34	
Impôts, taxes et versements assimilés			27.00	2 836.73	2 809.73	99.05	
Salaires et traitements			135 460.56	141 405.42	5 944.86	4.20	
Charges sociales			62 712.05	61 409.00	1 303.05	2.12	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				12 658.20	12 658.20	100.00	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			10 000.00	16 802.72	6 802.72	40.49	
Total des Charges d'exploitation (II)			267 712.22	6 964 162.92	6 696 450.70	96.16	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			264 251.66	167 186.48	97 065.18	58.06	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		399.20			399.20	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)				32 054.81	32 054.81	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		241.88		4 729.85	4 487.97	94.89
Différences positives de change		39 275.68			39 275.68	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		39 916.76		36 784.66	3 132.10	8.51
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		687.06		241.88	445.18	184.05
Intérêts et charges assimilées (4)		1 304.96		1 067.20	237.76	22.28
Différences négatives de change		10.04			10.04	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		2 002.06		1 309.08	692.98	52.94
2. Résultat financier (V-VI)		37 914.70		35 475.58	2 439.12	6.88
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		226 336.96		131 710.90	94 626.06	71.84
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				686.00	686.00	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		20 004.00		9 675.59	10 328.41	106.75
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				661 950.69	661 950.69	100.00
Total VII		20 004.00		672 312.28	652 308.28	97.02
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		72 847.21		43 996.00	28 851.21	65.58
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				109 339.74	109 339.74	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				181 936.00	181 936.00	100.00
Total VIII		72 847.21		335 271.74	262 424.53	78.27
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		52 843.21		337 040.54	389 883.75	115.68
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)				3 685.00	3 685.00	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)		63 381.32		7 506 073.38	7 442 692.06	99.16
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		342 561.49		7 304 428.74	6 961 867.25	95.31
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		279 180.17		201 644.64	480 824.81	238.45

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 493 521.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégagant un déficit de 279 180.17- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2022 a été marqué par l'opération d'apport partiel d'actifs : filialisation des activités de la société Gold by Gold et apport de l'ensemble des activités ainsi que des titres de la filiale Gold by Gold Colombia à Gold By Gold France (anciennement Aurfina Fondateur Affineur). Par conséquent, les résultats des comptes sociaux au titre de l'exercice 2022 ne peuvent être comparés avec ceux de l'exercice 2021.

La Société enregistre un résultat net négatif de -279 K€ au titre de l'exercice 2022

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Début 2023, le Groupe a finalisé l'apport partiel d'actif relatif à la filialisation des activités de Gold By Gold prévoyant que Gold by Gold SA apporte à Gold By Gold France l'ensemble de ses activités ainsi que les titres de sa filiale Gold by Gold Colombia.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner. Ils sont obligatoirement immobilisés.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutation, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont inscrits en charge.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont été amorties de la manière suivante en mode linéaire :

- Logiciels 1 à 2 ans

Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépenses qui satisfont aux critères suivants :

- Le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives.
- La durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice.
- La dépense réalisée générera des avantages économiques futurs.

Le mode d'amortissement linéaire est retenu comme amortissement économique. Les possibilités fiscales d'amortissements complémentaires sont constatées en amortissements dérogatoires.

Les taux retenus sont les suivants :

Immobilisations non décomposées

- Matériel et outillage 3 à 4 ans
- Agencements, installations 5 à 15 ans
- Matériel de transport 3 à 4 ans
- Matériel de bureau 3 ans
- Mobilier de bureau 3 à 4 ans

Immobilisations décomposables

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Si les éléments constitutifs d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu (Art 311-2 PCG).

Notre société ne présente aucune immobilisation décomposable.

A chaque clôture, s'il existe un indice quelconque montant qu'un actif a perdu de manière significative de sa valeur, il est procédé à un test de dépréciation. La comptabilisation d'une dépréciation modifiera prospectivement la base amortissable de l'actif concerné.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

OPERATIONS EN DEVICES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les pertes et gains de changes réalisés sur les opérations de négoce sont enregistrés au résultat d'exploitation. Ils sont inclus dans le prix de vente et le coût d'achat des marchandises.

Les pertes et gains de changes constatés lors d'opérations financières sont enregistrés en résultat financier conformément au plan comptable général.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :
- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Le caractère non significatif nous a conduits à ne pas constater de provision.

MEDAILLES DU TRAVAIL

Le caractère non significatif nous a conduits à ne pas constater de provision.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissairesaux comptes figurant au compte de résultat se sont élevés à 12 K€.

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxes et après déduction des rabais, remises et ristournes accordés. Le chiffre d'affaires est reconnu après la livraison chez le client et une fois la qualité et le prix des métaux contenus connus.

CAPITAUX PROPRES

Le capital au 31 décembre 2022 est fixé à 269.446,20 euros, composé de 2.694.462actions ordinaires d'une valeur de 0,10 euros chacune. Il est entièrement libéré.

INTEGRATION FISCALE

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SA GOLD BY GOLD est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA GOLD BY GOLD. Elle agit en qualité de tête de groupe.

OPERATIONS A LONG TERME

Néant.

OPERATIONS A LONG TERME

Néant.

PASSIFS EVENTUELS

Néant.

AUTRES INFORMATIONS NON COMPTABILISEES

Néant.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 557		
Installations générales agencements aménagements divers	2 000		
Matériel de transport	85 831		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 084		
TOTAL	98 472		
Autres participations	614 084		317 800
Prêts, autres immobilisations financières	349		349
TOTAL	614 433		318 149
TOTAL GENERAL	712 904		318 149

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 557		
Installations générales agencements aménagements divers		2 000		
Matériel de transport		85 831		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 084		
TOTAL		98 472		
Autres participations		573 068	358 815	358 815
Prêts, autres immobilisations financières		698		
TOTAL		573 766	358 815	358 815
TOTAL GENERAL		672 238	358 815	358 815

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 557		2 557	
Installations générales agencements aménagements divers	1 905		1 905	
Matériel de transport	21 393		21 393	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 720		3 720	
TOTAL	29 574		29 574	
TOTAL GENERAL	29 574		29 574	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Hausse des prix	174 562		174 562		
TOTAL	174 562		174 562		

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	2 143 100		2 143 100		
TOTAL	2 143 100		2 143 100		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	90 453		49 453		41 000
Sur autres immobilisations financières	1 001		1 001		
Autres provisions pour dépréciation	242	687	242		687
TOTAL	91 696	687	50 696		41 687
TOTAL GENERAL	2 409 358	687	2 368 358		41 687
Dont dotations et reprises financières		687	242		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	15	15	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 282	3 282	
Groupe et associés	1 146 075	0	1 146 075
TOTAL	1 149 372	3 297	1 146 075

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	567	567		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	218 750	62 500	156 250	
Fournisseurs et comptes rattachés	19 272	19 272		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 953	8 953		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 161	8 161		
Autres impôts taxes et assimilés	1 914	1 914		
Groupe et associés	48 957	0		48 957
TOTAL	306 573	101 366	156 250	48 957
Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 250			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions et parts sociales	0.1000	2 694 462			2 694 462

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	567
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 272
Dettes fiscales et sociales	150
Total	19 989

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	10 000
des organes d'administration	135 461
Total	145 461

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Total	1

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	226 337-	
Résultat exceptionnel (hors participation)	52 843-	
Résultat comptable (hors participation)	279 180-	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		333 516
ENGAGEMENTS NON RESILIAIBLES	32 244	
SUBVENTION D'EQUILIBRE	301 272	
Total (1)		333 516
(1) Dont concernant les filiales		333 516

Le montant global des engagements non résiliables correspondant aux loyers futurs des locaux occupés par les activités du Groupe s'élevait, au 31 décembre 2022, à 32 244 €.

Au 31/12/2017 : Subvention d'équilibre avec clause de retour à meilleure fortune (filiale AURFINA FONDEUR AFFINEUR) pour une montant de 280 272 €

Au 31/12/2021 : Subvention d'équilibre avec clause de retour à meilleure fortune (filiale AURFINA FONDEUR AFFINEUR) pour une montant de 21 000 €

Engagements reçus

Néant.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GOLD BY GOLD	SA	269 446	111 AVENUE VICTOIRE HUGO

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SA GOLD BY GOLD
75116 PARIS

Page : 13

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - AURFINA FONDEUR AFFINEUR - Participations détenues entre 10 et 50 %	337 800	210 304	100.00	358 800	317 800	1 146 090		4 500 909	202 827		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	270 841	269 446	269 446	269 446	269 446
Nbre des actions ordinaires existantes	2 708 412	2 694 462	2 694 462	2 694 462	2 694 462
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	9 826 675	10 584 316	3 170 643	6 792 152	
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 812	817 854	126 209-	266 515-	278 735-
Impôts sur les bénéfices		58 675	17 555-	3 685	
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	168 433-	19 049-	92 827-	201 645	279 180-
Résultat distribué	107 778	107 778		107 779	107 780
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		0.28	0.04-	0.10-	0.10-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.06-	0.01-	0.03-	0.07	0.10-
Dividende distribué à chaque action	0.04	0.04		0.04	0.04
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2	2	1	1	
Montant de la masse salariale de l'exercice	167 666	167 369	165 590	141 405	135 461
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	77 829	77 113	79 901	61 409	62 712